

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 18

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le matériel moderne des travaux publics (Terrassements).

« L'exécution, durant quarante-quatre années, d'un nombre important de chantiers surtout des déblais du premier tronçon du Grand Canal d'Alsace, de récentes études sur les grands projets en cours, des voyages, correspondances, etc., nous ont permis de recueillir de nombreux documents sur le matériel moderne de travaux publics. »

C'est l'exorde d'un exposé descriptif et critique, admirablement précis et complet que M. Ch. Moreau a publié dans le numéro de mars 1933 des « Mémoires de la Société des ingénieurs civils de France ».

En 190 pages de texte, avec de nombreux croquis, vues, tableaux numériques, diagrammes, il étudie : 1. Excavateurs sur rails ; 2. Excavateurs sur chenilles, pelles rotatives, élévateurs ; 3. Rails, wagons, locomotives, matériel de transport ; 4. Les décharges de déblais : étalesuses, ripeuses ; 5. Appareils à mettre les déblais en dépôts ou en digues et ponts transbordeurs ; 6. Pelles mécaniques ; 7. Draglines ; 8. Monighans et dragues ; 9. Tours excavatrices ; 10. Scrapers, niveleuses et décapeuses, brouilleurs chasse-terre ; 11. Organisation des chantiers, résumé et conclusions.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Rapport de gestion

concernant l'année 1932, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

1. Etat des membres.

Le nombre des membres de la Société est, pendant le courant de l'année, monté de 2105 à 2182. L'accroissement a ainsi été de 77 membres, quoique nous ayons eu à déplorer le décès de 31 de nos collègues, et la démission de 27 autres.

Les membres décédés sont les suivants :

MM. Ernest Anselmier, ing., Berne ; Charles Bidal, ing.-entrep., Nyon ; Herm. v. Bonstetten, ing., à Berne, membre émérite ; Rob. Breiting, ing., à Zurich, idem ; Henri Chaudet, arch., à Clarens, idem ; A. Cuénod, industriel, Lausanne ; Alb. Favarger, ing., à Neuchâtel, membre émérite ; F.-B. Frisch, arch., Zurich ; Val. Hongler, ing.-méc., Zurich, membre émérite ; Emil Kelterborn, ing.-méc., à Bâle, idem ; Ed. Lommel, ing.-méc., à Olten, idem ; Louis Mathys, arch., à Berne, ancien membre du C. C. ; J. Merzluft, arch., Zurich ; A. de Montmollin, ing., Lausanne ; Alfred Muller, ing., Saint-Gall ; Hans Muller, arch., Lucerne ; Max Muller, arch. de la Ville, Saint-Gall ; Fr. Pulver, ing., Berne ; Wilh. Reitz, ing. en chef, Zurich ; Friedrich Saager, directeur, Bienne ; Albert Scherrer, ing.-méc., Neunkirch ; Edgar Schlatter, arch. à Soleure, membre émérite ; Jacques Schmid, ing., Aarau ; P. Schmutz-Démeyriez, ing., Genève ; Rud. Suter, arch., Bâle ; M. Turrettini, arch., Genève ; Jules Weber, D^r h. c., ing.-méc., à Winterthur, membre émérite ; Ernest Wiesmann, D^r-ing., Zurich ; Richard Wildberger, ing., Coire ; Harold Zangger, directeur adjoint, Berne ; Jean Zweifel, arch., La Chaux-de-Fonds.

La S. I. A. gardera un bon souvenir de tous ces disparus, parmi lesquels nous citerons en particulier M. Mathys, arch., ancien membre du Comité central, M. Suter, arch., durant de longues années membre de la Commission de la « Maison bourgeoise », et neuf membres émérites.

2. Comité central.

Le Comité central a tenu cinq séances d'un jour, à Zurich, Lausanne, Bâle et Winterthur. Les demandes d'admission ont été l'objet d'une grande attention, et l'on a dû, à plus d'une occasion, demander des renseignements complémentaires aux Sections.

Une autre préoccupation des plus importantes concerne la question de la *protection des titres*, qui fut reprise après la discussion de l'assemblée des délégués.

Le problème des *concours* occasionna différents incidents désagréables, si bien que, sur demande de la Commission des concours, le Comité central dut intervenir dans plusieurs cas.

La révision du Tarif d'honoraires des architectes et de celui des ingénieurs, ainsi que diverses normes, alimentèrent de nombreuses discussions ; ce travail de refonte s'est du reste fait en partie à l'assemblée des délégués.

La S. I. A. a adhéré au Comité national de la Conférence mondiale de l'Energie et a apporté une contribution annuelle de 150 fr. Nous avons en outre participé par 100 fr. à l'érection, dans le bâtiment de l'Ecole polytechnique fédérale, d'un buste en mémoire de M. le professeur Narutovicz, un de nos membres décédés.

Vu l'assemblée des délégués et l'assemblée générale de l'automne passé, nous avons renoncé à convoquer une conférence des présidents ; d'autre part, cette année encore, les comptes de l'exercice précédent et le budget de 1932 ont été votés par correspondance, sur le vu d'un rapport de notre trésorier central.

3. Assemblée des délégués.

La dernière assemblée des délégués avait un ordre du jour chargé. Elle devait, entre autres, réélire le Comité central, dont les membres en charge, M. Vischer, président et MM. Walter, ingénieur, Beuttner, ingénieur, Brémont, ingénieur et Rybi, architecte, ont été confirmés. D'autre part, M. le directeur général Paschoud et M. Schucan, architecte, ayant dû malheureusement décliner toute réélection, l'assemblée les a remplacés par M. le D^r Dumas, professeur à Lausanne, et M. Leuzinger, architecte à Zurich. Nous exprimons encore aux deux membres qui nous ont quittés, nos meilleurs remerciements pour tout leur travail au Comité central. Les vérificateurs des comptes, MM. H. v. Guggelberg et D^r H. Brown, ont été réélus, avec MM. H. Næf et L. Schwegler comme suppléants ; ils continueront leur activité durant les deux prochaines années.

Dans la Commission de la *Maison bourgeoise*, M. Dagobert Keyser a remplacé M. R. Suter, décédé ; ce dernier avait fait partie de cette Commission depuis sa fondation ; il lui avait rendu des services signalés.

Des projets de *Normes* soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués, seuls ont été adoptés le N° 117 « Directives concernant la mise en soumission des travaux de bâtiment et des ouvrages en dessous du sol », le N° 23 « Contrat d'ouvrage » et le N° 102 « Tarif d'honoraires pour travaux d'architecture ». Ils ne le furent du reste que sous réserve de quelques retouches à leur apporter par la Commission avant leur impression.

Le N° 21 « Contrat entre maître de l'ouvrage et architecte » fut renvoyé à la Commission pour meilleure adaptation au nouveau tarif d'honoraires. Les formulaires N°s 118 et 118a « Conditions générales pour les travaux du bâtiment et ceux en dessous du sol », attendent une nouvelle mise au point. Quelques amendements ont aussi été proposés pour le formulaire N° 119 « Conditions spéciales pour les travaux de terrassement et de maçonnerie », de sorte que ces trois textes ont été renvoyés à la Commission des normes pour subir les retouches nécessaires.

L'assemblée a approuvé les modifications demandées aux Statuts des Sections de Berne et de Vaud, et, sous réserve de corrections rédactionnelles, celles des statuts de la Section du Tessin.

On a de même approuvé sans réserve le nouveau *règlement* du *Groupe S. I. A. des ingénieurs s'occupant de constructions en acier et en béton*. La modification consistait simplement en l'élargissement du cadre du groupe, étendu désormais aux ingénieurs des constructions métalliques.

La question de la *Protection des titres* a fait un pas en avant. Les délégués ont approuvé les démarches faites par le Comité central, et ont décidé que seuls les titres « ingénieur » et « architecte » sans aucune annexe, devaient être protégés par la loi ; on en cherchera le moyen dans la fondation d'une association de groupes intéressés.

Finalement, l'assemblée a approuvé le projet d'instituer une année de pratique pour les étudiants architectes de l'Ecole polytechnique fédérale ; il faudra maintenant obtenir des autorités qu'elles imposent aux architectes et aux entrepreneurs, en cas d'adjudication de travaux importants, l'obligation d'engager ces étudiants comme stagiaires. On a préparé, dans ce but, un projet de contrat de volontariat.

4. Assemblée générale.

La 52^e Assemblée générale a réuni à Lausanne, le 24 septembre 1932, un grand nombre de participants ; par le fait de sa simultanéité, le Comptoir Suisse de Lausanne facilitait bien le voyage aux membres du dehors. L'assemblée approuva le *Rapport de gestion* du président pour la période allant de septembre 1930 à septembre 1932. Sur préavis de l'assemblée des délégués, elle conféra à M. le professeur Dr M. Lugeon le titre de *membre honoraire* de notre Société ; elle entendait par là, non seulement marquer sa reconnaissance au savant, mais avant tout le remercier d'être le collaborateur des ingénieurs dans leurs grands travaux en Suisse et à l'étranger.

Parlant du sixième *Concours de la Fondation Geiser*, le président du jury, M. Hübner, inspecteur, présenta un rapport en français, où il signala les onze projets présentés, et en indiqua le grand intérêt à divers points de vue. Les plans primés, respectivement achetés, serviront plus tard de base à une discussion entre nos membres et d'autres intéressés ; on pourra étudier et mettre en valeur les idées présentées. Nous tenons à remercier sincèrement le jury, son président en particulier, pour l'organisation exemplaire de ce concours.

La prochaine assemblée générale aura lieu, en 1934, à Lucerne, suivant invitation de la Section « Walsdtätte » ; l'assemblée a accepté cet appel avec reconnaissance.

Deux conférences suivirent, qui terminèrent la session :

M. le professeur Dr Lugeon nous entretint du sujet « Barrages et géologie », et M. le Dr J. Gantner de « Ende der Grosstadt » ? M. le professeur Dr Bäschlin, président de la Commission intéressée, exposa l'état de la question de la *Carte fédérale*.

Le soir, le banquet officiel réunit les participants à l'Hôtel Beau-Rivage et le lendemain on fit une excursion par bateau spécial jusqu'à Territet.

La Section vaudoise mérite nos remerciements les plus cordiaux pour l'excellente organisation de cette assemblée.

5. Secrétariat.

En 1932, on a vendu 119 167 exemplaires allemands de normes, et 3825 exemplaires français, contre 131 275 et 3440 l'année précédente. La vente du 24^e volume de la « Maison bourgeoise » a bien marché, puisque à la fin de l'année on avait placé 250 exemplaires, c'est-à-dire la moitié du stock.

Le secrétariat a eu à fournir de nombreux renseignements concernant nos normes, les honoraires, etc. ; il a, en outre, été chargé de bien du travail de préparation par les Commissions respectives, chargées de la révision de nos normes.

6. Groupes professionnels.

Le Groupe professionnel des ingénieurs occupés aux travaux en béton et en acier, a étudié le projet de Normes de charges et celui des Normes des constructions métalliques ; ceci dans la séance de Comité du 12 mars, à Zurich, puis dans ses assemblées plénières des 12 mars et 23 avril à Zurich aussi ; il a émis des vœux à soumettre aux Commissions respectives. Une troisième assemblée du Groupe, tenue le 3 décembre à Bâle, fut consacrée à un exposé de M. Maillart, ingénieur, sur le sujet « Calcul pratique des dimensions du béton » et à une communication de M. le professeur Ros concernant les aciers à haute résistance ; la séance fut suivie d'une visite des travaux du pont des Trois Roses. Quatre Commissions spéciales, nommées déjà en 1931, ont commencé leur activité ; mais aucun résultat n'est encore connu ; l'importante question de la réunion des fonds préoccupe les organes du Groupe, car elle est essentielle pour permettre l'acquisition de divers appareils et pour opérer les recherches projetées.

7. Commission des concours.

Dans son assemblée annuelle du 17 décembre 1932, à Berne, la Commission a, une fois de plus, trouvé un programme très chargé. Comme nous l'avons souvent signalé, ce sont généralement les concurrents eux-mêmes et les membres du jury, parmi lesquels des collègues et professeurs haut placés, qui transgressent nos prescriptions pourtant justifiées et consacrées par l'expérience. Il a fallu user d'énergie envers les responsables ; le Comité central s'est vu dans l'obligation, vu ses graves infractions, de rayer un membre de la S. I. A. ; il a en outre dû adresser des réprimandes à différents autres

collègues. L'action entreprise va être poursuivie énergiquement, pour combattre les oppositions et assurer à nos normes toute leur influence.

Notons encore les efforts faits sur le plan international en vue de susciter la création, à la Société des Nations, d'un organe qui aura pour mission de défendre les droits des participants à des concours internationaux. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Nouveaux exemples pratiques de dispositions d'armatures dans les ouvrages en béton armé, par V. L. Kouznetzoff, conducteur des Travaux Publics. — 8 pages (25×32 cm) avec 35 planches. — Prix broché : 28 francs. — Dunod, éditeur, à Paris.

Les accidents survenus au cours des dernières années dans les constructions en béton armé ont montré que les dispositions adoptées pour les armatures étaient souvent mauvaises, même dans une construction calculée de façon correcte. Le manque de pratique, voire même l'idée fausse que certains constructeurs se font de la manière dont travaillent les matériaux, sont à l'origine des erreurs. L'auteur a donc jugé utile de faire profiter ces constructeurs de son expérience acquise au cours de longues années par une participation directe à l'étude et à l'exécution de nombreuses et importantes constructions.

Dans les planches constituant cet ouvrage, on trouvera, présentées avec précision, la disposition et la forme adoptées dans un grand nombre de cas pour les aciers d'armatures. Un constructeur avisé pourra donc très facilement composer par analogie les armatures des ouvrages qu'il aura à établir dans des constructions semblables. Des « planches d'exécution » sont données à titre d'exemple de la manière dont doivent être exécutés les dessins destinés au chantier pour que les ferrailleurs puissent sans hésitation effectuer le façonnage des barres et leur mise en place dans les coffrages.

Fabrication de l'acier au convertisseur basique Scorie Thomas, par Marcel Laffargue, Ingénieur civil des Mines. Un volume (14×22) de 157 pages avec 30 figures dans le texte broché. Prix : 35 francs. Librairie polytechnique Ch. Béranger.

Cet ouvrage traite essentiellement de pratique courante. Seules y sont notées en leur place les notions théoriques nécessaires à la compréhension des procédés et tours de main.

La description technologique des machines a été laissée de côté : les détails de construction et de fonctionnement des skippers, chariots porte-poche, malaxeurs, dameuses, etc., se trouvent sans difficulté et au mieux auprès des constructeurs spécialisés. De même l'organisation des équipes n'est pas précisée ; c'est que la répartition minutieuse du travail ne suit pas un cadre rigide mais doit être assouplie aux conditions particulières de chaque usine et à l'allure de la production.

Par contre le travail d'aciérie lui-même se présente partout avec les mêmes caractères, les mêmes repères, les mêmes difficultés. L'auteur a voulu rassembler ce qui dans ce domaine peut aider à interpréter les phénomènes journalièrement observés ; ce qui peut aider à dégager les facteurs déterminants d'un travail correct, d'un bon prix de revient, d'une production poussée. L'ingénieur d'aciérie retrouvera donc dans ces pages les objets de ses préoccupations habituelles dans l'ordre technique et des indications qui sont le fruit d'une longue série d'observations chiffrées.

CARNET DES CONCOURS

Construction d'un marché couvert à Vevey.

29 projets présentés.

1^{er} prix : MM. Gross, Lavenex et Mamin, architectes à Lausanne (3000 fr.). — 2^e prix : M. J.-S. Buffat, architecte veveysan, à Genève (2000 fr.). — 3^e prix : MM. Tavernier, Schobinger, architectes à Paris, et Gétaz, architecte à Vevey (1500 fr.). — 4^e prix : M. Genoud, architecte à Nyon (1000 fr.).

Voir page 10 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.